

## **La mission d'un éco-quartier de l'arrondissement Sud-Ouest**

Permettre aux citoyens d'agir, de se rencontrer et de se réseauter par le biais d'activités concrètes d'amélioration de leur milieu de vie dans le but de soutenir leur participation à l'élaboration et à la construction d'une communauté durable<sup>1</sup> à l'échelle des quartiers et de l'arrondissement.

*Accueillir, être à l'écoute, vulgariser, sensibiliser, former, accompagner, référencer, outiller, donner du pouvoir aux citoyens, aux groupes de citoyens, aux groupes communautaires, les commerces, les tables de quartier et l'arrondissement, c'est-à-dire tous les acteurs du milieu.*

## **Bâtir une communauté durable 2011-2013**

Toujours en réalisant des activités en développement durable concrètes typiques d'un éco-quartier et transversalement

- Année 1 : Mettre les citoyens ensemble (répertorier et réseauter tous les citoyens et groupuscules de citoyens avec les groupes plus organisés des communautés) et diffuser le concept de communauté durable dans les activités et instaurer les bases d'un programme de type agenda 21 local
- Année 2 : Organiser le support logistique, structurer le support physique (râteaux, compost, ateliers...), et virtuel (documents ou outils divers sur internet), réorganiser et moderniser le moyens de communications et d'échanges avec les citoyens et entre-eux
- Année 3 : Des comités *ville en transition* se préparent dans les quartiers de notre arrondissement, ou d'autres initiatives jugées pertinentes par les citoyens

## **Exemple d'activités typiques d'un nouvel éco-quartier par volets :**

### **Verdissement des espaces bâtis et non bâtis**

- Supporter les projets de verdissement des citoyens et des groupes de citoyens sur la sphère privée par la distribution de végétaux, compost, paillis et expertise
- développer les projets de ruelles vertes, de rues verdies (carrés d'arbres ou autre) et d'autres espaces publics en cours avec les citoyens concernés et aider les nouveaux groupes de citoyens intéressés à verdir un espace public à s'organiser
- décréter tous les terrains non encore développés : lieux de végétalisation et de décontamination naturelle en attente d'autres usages : expliquer par un panneau d'interprétation et effectuer un entretien régulier pour que ces espaces restent propres physiquement et qu'un usage de promenade y soit possible (ex. terrains vagues<sup>2</sup>, friches bordant infrastructures routières et ferroviaires).
- Contribuer à développer et maintenir les espaces verts existants
- mettre sur pied des ressources à l'usage des promoteurs immobiliers, des propriétaires et des locataires sur les bâtiments verts (toits blancs ou verts, jardins muraux, de terrasse ou de toit, eaux grises, efficacité énergétique)

<sup>1</sup> Tel que défini dans le concept de villes en transition ou d'agenda 21

<sup>2</sup> Tel que développé à Philadelphie, article dans Landscape Architecture, March 2010, p.78

### **Agriculture urbaine et alimentation de proximité**

- Appuyer les jardins potagers individuels et collectifs des quartiers
- Mettre sur pied de nouveaux projets de jardinage
- Réseauter les jardiniers avec les ressources existantes en alimentation et contribuer au développement des marchés publics saisonniers, des paniers d'agriculture soutenue par la communauté, des lieux d'éducation, de ressources (cuisines collectives, café citoyen, etc.) et de concertation en alimentation, ainsi que l'implantation de commerces de proximité

### **Transport actif, propreté, animation du milieu et aménagement urbain sain**

- Supporter les corvées de propreté des voisins, les fêtes de rues, les animations dans le domaine public où les citoyens peuvent se rencontrer et parler des problèmes et opportunités de leur micro-milieu de vie (rue, ruelle, parc)
- Contribuer à l'aménagement de rues et ruelles qui réduisent la vitesse des voitures
- Inciter à la réduction de l'usage de la voiture et du chauffage au bois, informer sur le smog et la qualité d'air
- Contribuer au travail des tables pour améliorer l'accessibilité et la desserte du transport en commun et des pistes cyclables
- Favoriser la biodiversité, contribuer à mettre en valeur le patrimoine paysage et bâti, contribuer à accroître le sentiment de sécurité etc. pour donner envie de sortir de se promener dans son quartier et de rencontrer ses voisins
- Participer activement aux consultations et au redéveloppement des grands projets d'aménagements (terrain du CN, échangeur Turcot, Griffintown, etc.)
- Contribuer à la revitalisation des berges et à l'accessibilité des plans d'eau (fleuve, canal Lachine, etc.)

### **Réduction des déchets et protection des ressources**

- Promotion des diverses collectes de l'arrondissement
- Compostage individuel, communautaire et collectif, en particulier implantation dans les coopératives d'habitation et les condos
- Outil pour aider les promoteurs communautaires qui organisent des événements dans l'arrondissement à les rendre éco-responsable. Aider les organismes à réaliser des évaluations environnementales ou diagnostic d'empreinte écologique
- Activités et promotion de la réduction à la source, du recyclage et du réemploi

### **Activités éducatives et participation citoyenne**

- Activités, formations, ateliers, dans les écoles, groupes communautaires, à l'éco-quartier et dans les institutions de la ville (bibliothèques, camps de jour, etc.)
- Appui aux comités de rues, ruelles, sur des thèmes précis qui existent déjà (bruit des trains, alimentation, etc.)
- Réunions des tables de quartiers et encourager la participation des citoyens aux forums existants (consultations des quartiers, de l'arrondissement, de la ville, conseil d'arrondissement, etc.), et création de nouveaux lieux d'échanges

## Valeurs et principes :

Inspirée par la mission et les valeurs des YMCA du Québec<sup>3</sup> ainsi que de celles qu'on retrouve dans divers documents suivant les principes de développement durable.

- **L'équité sociale; -avec les tables de quartier** les actions axées autour du développement d'une activité doivent être entreprises dans un souci d'équité, en tenant compte des besoins des personnes concernées.
- **La participation citoyenne - avec tous les autres (nombreux) acteurs des quartiers :** le cœur des actions repose sur la participation des citoyens et sur l'engagement de nos différents partenaires afin d'assurer la durabilité sociale, économique et environnementale de toutes nos actions.
- **La sensibilisation et l'éducation** - les mesures favorisant la sensibilisation et l'accès à l'information sont mises en place afin d'encourager l'innovation et d'encourager la participation citoyenne.
- **La prévention et la précaution** –l'éco-quartier est un organisme qui organise des actions avec ses différents partenaires autour des thèmes du développement durable. Le principe de prévention dit qu'*en présence d'un risque connu, des actions de prévention et de correction doivent être mises en place, en utilisant les meilleures techniques disponibles à un coût économiquement et socialement acceptable.* – définition [xx]. Alors que le principe de précaution lui stipule que *lorsqu'il y a un risque de dommage grave ou irréversible, l'absence de certitudes scientifiques absolues ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir une dégradation de l'environnement.* – définition [xx]
- **La protection de l'environnement :** la protection de l'environnement fait partie intégrante de tout l'ensemble des actions et projets en développement durable encadrés par l'éco-quartier.
- **La santé et la qualité de vie – Comité EnviroPointe, la Clinique Communautaire et le CSSS-Sud-Ouest-Verdun**  
Les citoyens des quartiers revendiquent leur droit à une vie saine et productive, en harmonie avec la nature. La protection de la personne et de sa santé, l'amélioration de sa qualité de vie sont des enjeux importants.

L'éco-quartier et les citoyens souhaitent également développer d'autres liens et partenariats :

- **La protection du patrimoine– Sociétés d'histoire**  
Le patrimoine culturel, constitué de biens, de lieux et de paysages est source d'identité, de fierté et de solidarité qui définissent les revendications citoyennes. Il importe de procéder à son identification, sa protection et sa mise en valeur,

---

<sup>3</sup> Les YMCA du Québec sont un organisme de bienfaisance qui a pour mission de favoriser l'épanouissement du corps, de l'intelligence et de l'esprit de chacun ainsi que le développement de l'autonomie des personnes, des familles et des collectivités. Les cinq valeurs des YMCA du Québec sont participation et accessibilité, éducation et prévention, respect des autres, bénévolat et philanthropie et prise en charge de la personne par elle-même

compte tenu des éléments de rareté et de fragilité qui lui sont propres. Des projets dans ce sens seraient bienvenus.

- **La mise en place d'un programme type Agenda 21**

Pour assurer un développement des quartiers en adéquation avec loi québécoise du développement durable, l'éco-quartier souhaiterait travailler avec ses partenaires sur un projet englobant basé sur la méthodologie déjà existante, « *L'agenda 21 local* ». L'objectif serait d'agir concrètement afin de permettre des avancées réelles :

- dans la sphère sociale par l'amélioration de la qualité de vie, et de la participation citoyenne démocratique
- dans la sphère économique, notamment en créant des emplois, des opportunités de stages, d'insertion en emploi et de bénévolat
- dans la sphère écologique

### **Documents qui serviront à réaliser la programmation des activités :**

- Les projets passés, en cours et futurs des organismes environnementaux de l'arrondissement (YMCA, Pro-Vert, etc.), dont les anciennes programmations et les rapports d'activités
- Les plans d'action des tables de quartier et de l'arrondissement
- Les PAL de la clinique communautaire et du CSSS-Sud-Ouest-Verdun
- La loi québécoise en environnement, le plan de développement durable de la province et celui de la ville de Montréal, la charte du piéton, la charte des arbres, etc.
- Le plan d'urbanisme passé et à venir, le plan directeur des parcs et espaces verts, et le plan de verdissement, tous les outils de l'arrondissement
- Les ressources existantes agenda 21, villes en transition et autres initiatives dans le monde
- Des collectivités viables, par Vivre en ville
- Etc.